

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS

Paraissant à SION les MARDI, JEUDI et SAMEDI

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION: IMPRIMERIE GESSLER, SION — Téléphone N° 46

ABONNEMENT:			
	Un an	6 mois	3 mois
Suisse	8.—	4.50	2.50
Stranger (envoi par N°)	20.—	10.—	5.—
(env. 3 N° de la semaine)			
Bulletin officiel	4.50	2.25	1.20
Cpte de chèques postaux N° II c 84			

ANNONCES:			
(Drape II)			
Canton Suisse Stranger			
La ligne ou son espace	0.25	0.80	0.85
Réclame	0.60	0.60	0.60
S'adresser à ANNONCES-SUISSES S. A. ou au bureau du Journal.			

Offres et demandes d'emplois

On cherche

pour ménage soigné, bonne sérireuse sachant cuisiner. S'adresser au bureau du journal.

On demande un

Jeune homme sachant traire et faucher. Entrée tout de suite. S'adresser No 318, poste restante, Noville.

Jeune homme

de 16 à 18 ans, demandé pour aider au jardin. H. Mange, horticulteur à Pinchat s. Carouge Genève.

ON DEMANDE

une personne de confiance pour soigner une malade. S'adr. aux Annonces-Suisse S. A., Sion, sous 73 Si.

On demande un bon

Domestique

sachant traire pour soigner 8-9 vaches. Entrée 1er mai ou époque à convenir. Adresser offres avec âge et prétentions de salaire à Emile Imer-Monnier, à Neuveville.

OCCASION

A vendre une MOTO, très bon état. S'adr. au bureau du journal.

A vendre

1 grand salon comprenant 6 chaises Louis XV rembourrées, 1 grand divan à 3 places et 2 fauteuils. Le tout est assorti à l'état de neuf pour le prix de 450 francs. S'adresser chez M. Imboden, nouveau magasin de meubles, Rue du Rhône, Sion.

A VENDRE

jeune vache prête au veau, ainsi que deux génisses. S'adresser à Beytrison, juge, Salins.

A vendre

maison d'habitation, 3 chambres, cave et galetas; grange, écurie, à Sion.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

superbe jument Franches-Montagnes, avec ascendance, âgée 3 ans, habituée tous travaux. Event on l'échangerait contre bétail bovin. S'adr. au journal.

N'oubliez pas la

Boucherie - Charcuterie

Rue de l'Eglise SION vend toujours des marchandises du pays 1er choix.

Bœuf, viande, porc et mouton au plus bas prix du jour.

Service à domicile — Tél. 166

Se recommande: METRAILLER, boucherie, Sion

Pardon Monsieur !!

Y a-t-il un Carrossier à Sion ? ?

Certainement, Le meilleur, le plus sûr, le mieux installé est notre Carrossier des Postes du Valais dernièrement spécialisé et réinstallé pour la

CARROSSERIE AUTOMOBILE Paul BAGAINI - Sion

Entreprise générale pour automobiles et camions - Réparations Tôlerie - Capitonage - Peinture, etc. Fourniture d'ailes neuves ainsi que retapage Soudure autogène et accessoires

La Suisse Fondée en 1858

Son ACTIF: 110 millions de francs

Assurances vie et accidents, Lausanne

A partir du 1er janvier 1930: Augmentation de la participation aux bénéfices des assurés

pour toutes assurances mixtes conclues auprès de „La Suisse“ avec examen médical et participation aux bénéfices dès le 1er mai 1934

Nouvelles conditions générales d'assurances Polices valables dans le monde entier — Aviation, comme passagers, couverte

Pour tous renseignements, s'adresser à MM. Albert Roulet & fils, agents généraux, Sion

Téléphone 105

A la Contiance

OUVERTURE DES MAGASINS

TISSUS ET CONFÉCTIONS

Maison Meytal, vis-à-vis de la Banque Cantonale

VISITEZ MES MAGASINS avant de faire vos achats

DERNIERES NOUVEAUTES

Prix réclame p' l'ouverture

ATELIER DE COUTURE

Coupe gratuite pour tous tissus achetés aux Magasins

M^{me} CALPINI-ROSSIER

Se recommande

ATTENTION !

Ne faites pas d'achat sans consulter mes prix en

Lingerie -- Bonneterie

Mercerie -- Articles divers

au

Nouveau Magasin

Rue des Bains Maison Pini

Se recommande:

Pierre Ferrero.

Tous les samedis, déballage à la rue de Lausanne, vis-à-vis de la Poste



L'Amour du Café

date de plus de cent ans et s'est, à notre époque, particulièrement accru. Le café Hag, avec sa décaféination, y a beaucoup contribué. Désormais, personne n'a plus à réduire sa consommation de café, ni à y renoncer complètement à cause des fâcheux effets de la caféine. Avec le café Hag plus d'insomnie, plus d'excitation nerveuse et rénale, plus de palpitations de coeur, car ce véritable café en grains, de la plus fine qualité, est décaféiné et par conséquent garanti inoffensif.

CAFÉ HAG



En vente exclusivement aux Magasins E. Géroutet & Fils, Sion

Cinéma LUX - Sion

DU JEUDI 27 AU DIMANCHE 30 MARS, SOIRÉE A 20 HEURES 15 DIMANCHE MATINÉE A 14 h. 30

UN SPECTACLE D'ART INCOMPARABLE Le plus grand de tous les films

Emil Jannings

FLORENCE VIDOR et LEWIS STONE dans

Le Patriote

Film à grand spectacle, réalisé par ERNST LUBITSCH. Emil Jannings est formidable dans le rôle de Paul Ier. Nul qualificatif autre que celui-ci ne pourrait mieux définir la maîtrise de son jeu, le naturel de ses attitudes, la force expressive de sa mimique. Sa création est d'une qualité extraordinaire, et je ne vois pas quel acteur pourrait lui être opposé; il occupe une place à part, très haut. „Le Monde Illustré“

ORCHESTRE SONNAY RENFORCÉ

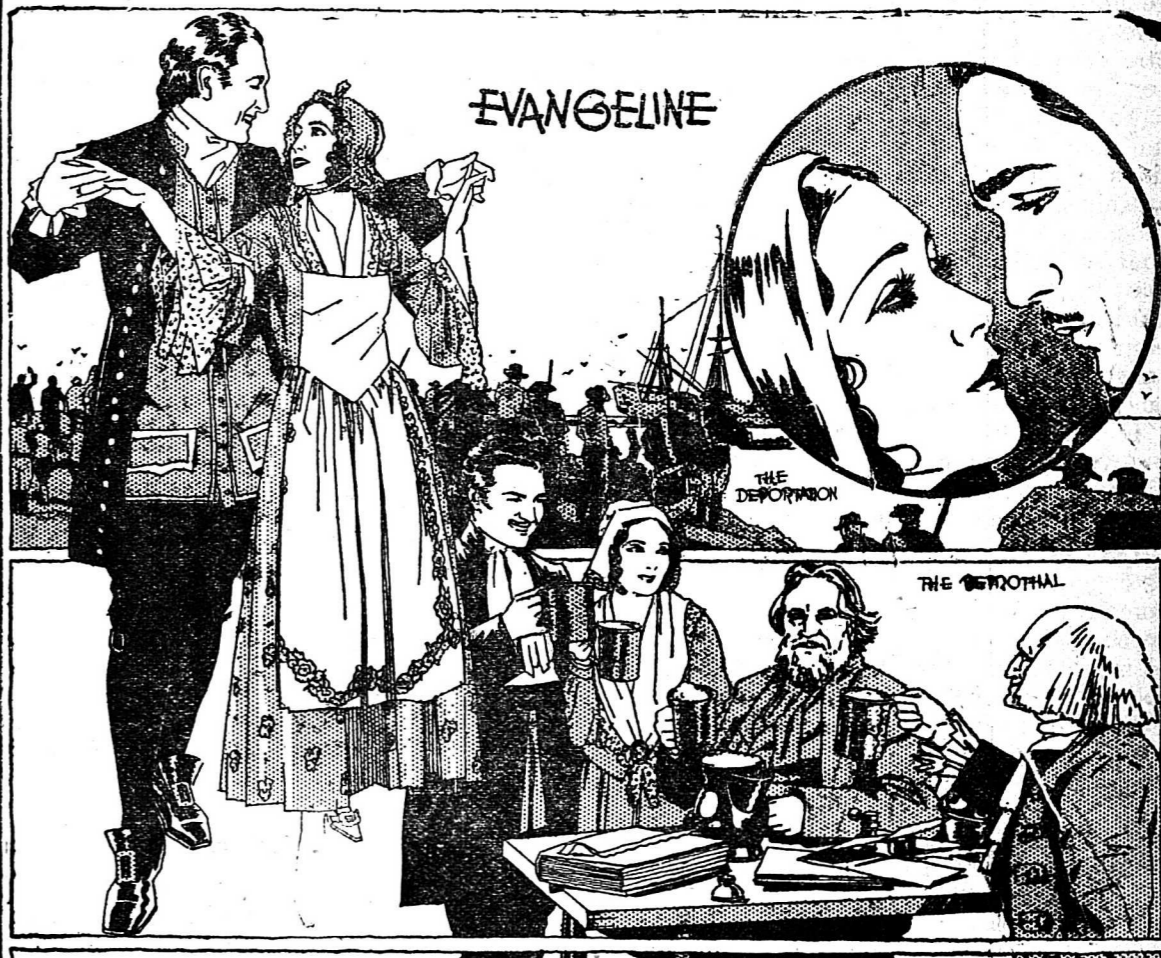
Cinéma Capitole - Sion

Jeudi 27, Vendredi 28, Samedi 29 Mars, soirées à 20 h. 30

EVANGELINE

avec la toute belle Dolorès del Rio

Orchestre renforcé d'une batterie spéciale



Dimanche 30, matinée à 14 h. 30 et soirée à 20 h. 30

Grand Théâtre

avec le concours de M^{me} Mary Petitdemange Opérette (Passionément)

Pour votre jardin

vous trouverez tout ce qu'il vous faut en graines sélectionnées de 1re qualité.

FLEURS LEGUMES

au Magasin primeurs M. OLIVARY, SION, Tél. 2,45

A vendre

une vache prête au veau. S'adr. à Rossier Modeste, Turin, Salins.

VARICES OUVERTES

Dartres — Eczémas — Coupures. — Démangeaisons — Crevasses — Eruptions de la peau — Brûlures, etc.

Vous qui souffrez, faites un dernier essai avec le célèbre

BAUME DU PELERIN

Boîte fr. 1.—. Pot, frs. 2,25. — Toutes pharmacies et pharmacie PETITAT, YVERDON.

Abonnez-vous au Journal et Feuille d'avis du Valais

Vers un échec

Canton du Valais

Le Valais et le 6 avril

La conférence navale est à l'eau, c'est le cas de le dire, et désormais on ne peut qu'enregistrer le plus humiliant des échecs.

Après six semaines de délibérations, d'expertises et de marchandages, les délégués n'ont pas avancé d'un pas. Au contraire, en préparant la paix ils ont augmenté les possibilités de guerre.

Et maintenant que tout semble irrémédiablement perdu, c'est à celui qui trouvera le moyen d'en sortir en sauvant les apparences. Mais l'opinion publique a vu clair et depuis longtemps elle attend sans espoir le dénouement de cette comédie où cinq nations n'ont pu cacher leur égoïsme et leur méfiance.

C'est un spectacle attristant et qui n'est pas du tout rassurant pour l'avenir. Il aurait mieux valu ne rien tenter plutôt qu'enregistrer cet insuccès qui sera lourd de conséquences.

L'on conçoit fort bien que les délégués aient quelque scrupule à se séparer en plein désaccord, mais à quoi bon s'acharner à créer une entente alors qu'elle apparaît absolument impossible?

MM. Briand et Tardieu, qui devaient retourner à Londres ont ajourné leur départ. C'est un signe assez clair de leur désillusion. Quant aux Etats-Unis, ils sont tout près de rappeler leur délégation.

Il faudrait être aveugle et sourd pour ne pas pressentir l'échec de la conférence et se laisser prendre aux discours plus ou moins nuageux des diplomates, comme à l'optimisme affecté des communiqués officiels.

C'est en vain que M. Mac-Donald rassura l'Europe au sujet de la conférence et que l'on fit courir le bruit qu'elle allait aboutir: un ou deux jours plus tard, ce beau rêve était évaporé de nouveau, le conflit s'évenimait davantage et tout était à recommencer.

Après ce long piétinement, la situation reste aussi confuse aujourd'hui qu'au début, mais l'enthousiasme est tombé définitivement et le seul désir des politiciens est de couvrir honorablement leur retraite.

M. Grandi, représentant de l'Italie, essaie avec une habileté méritoire d'ouvrir une porte de secours aux délégués tout en laissant au monde un dernier espoir: c'est l'ajournement qu'il propose au président Mac-Donald qui conduit les débats. En effet, ce serait la solution la meilleure, elle aurait le mérite au moins de ne pas consacrer brutalement la vanité du désarmement et l'inutilité des discussions sur un problème aussi délicat.

Ces diverses considérations ont trouvé un vibrant écho dans le canton du Valais; en luttant contre le schnaps, la révision favorise directement le verger, et indirectement le vignoble. Deux motifs qui, sans faire oublier l'importance du projet au point de vue hygiénique et moral, n'en constituent pas moins deux aspects intéressants d'une réforme nécessaire et utile.

Il est donc aisé de pronostiquer en Valais une grosse majorité affirmative, le 6 avril prochain, mais la question qui se pose est celle de savoir si cette majorité, alliée à celle des autres cantons acceptants, suffira à donner pour l'ensemble de la Confédération un résultat global affirmatif. L'opposition subsistera, en effet; elle se localise à nouveau dans les régions où l'on consomme par grosses quantités de l'eau-de-vie ordinaire et, si elle n'est pas manifestée ouvertement, elle n'en est pas moins tenace.

En face d'une telle situation, nul n'a le droit de se désintéresser d'un vote gros de conséquences; nul ne peut rester indifférent lorsque la prospérité de son canton et du pays tout entier est en jeu. Il ne suffit pas que le canton du Valais vote affirmativement il faut encore qu'il jette dans la balance du scrutin fédéral le plus grand nombre de voix possible, de telle sorte que son opinion et sa volonté soient susceptibles d'influencer sensiblement le résultat final.

Naturellement, dans cette aventure, il faut un bouc émissaire et l'habileté des délégations consiste à jeter les responsabilités sur autrui, tout en manifestant les meilleurs sentiments du monde. Les Italiens et les Anglais sont en train d'accuser les Français de l'échec et ceux-ci le leur rendent bien. Les Américains n'ont pas de mots assez durs pour les quatre délégations et les Japonais ne sont pas près de ménager dans leurs propos les Anglais et les Américains.

Chacune des délégations finira bien par prouver que toutes les autres ont tort. Mais dans ce petit jeu, c'est la France au fond que l'on prend le plus à partie.

Quel est son crime? Elle a montré que son extension coloniale exigeait des sécurités, et comme on voulait la contraindre à un dangereux désarmement naval, elle a tout simplement réclamé un pacte de garantie en retour. Il lui fut refusé.

Dès lors, elle maintient ses prétentions et c'est compréhensible. Il serait dangereux qu'un grand pays se mit à la merci des autres.

En réalité, le mal ne doit être imputé directement à personne et indirectement à tout le monde.

Il semble, en lisant le résumé des délibérations que c'est à celui qui roulera le prochain. La grande malice est d'arriver à le désarmer par la persuasion tout en restant soi-même armé jusqu'aux dents.

Avec un tel esprit, un fiasco devenait fatal: On le voit bien à présent: la question du désarmement fut insuffisamment préparée, elle arrive à un moment défavorable et demeure insoluble. Il faudra bien, tôt ou tard, malgré tous les regrets, l'enterrer dans une assemblée plénière en s'évertuant le plus possible à masquer la signification d'un pareil dénouement.

Les experts ergoteront longtemps sur les points de détail, mais ils n'effaceront pas la désastreuse impression que ressentira l'opinion publique en s'attachant au fait brutal: Cinq Puissances qui voulaient préparer le désarmement naval n'ont abouti qu'à des conflits, douze ans après la plus effroyable des guerres.

Cette expérience aura montré que rien n'est changé dans le monde et que l'homme au lieu de tirer la leçon du malheur, reste semblable à ce qu'il fut. Il est d'autant plus touchant dans son effort inutile et c'est avec un sourire indulgent qu'il faut saluer la fin de la conférence navale.

A. M.

POUR LA LOI DU 6 AVRIL

Une grande assemblée d'agriculteurs eut lieu le soir de la St-Joseph à Tourtemagne. M. le conseiller national Escher présenta un substantiel et éloquent rapport sur la grave question de l'alcool.

MM. les députés Mathieu, Meyer, et le Rd. curé Bieler adressèrent aux agriculteurs des paroles enthousiastes pour que dans la région tous les citoyens fassent bloc en faveur de la loi soumise au vote populaire.

UNE NOUVELLE CABANE

Après de longues années d'efforts, poursuivant toujours son unique but, la Fédération montagnarde genevoise fera bâtir cette année sa première cabane dans le Val de Bagnes, à 2,600 mètres d'altitude.

En souvenir de son regretté collègue et collaborateur Marcel Brunet, la F. M. G. a décidé que cette première cabane porterait son nom.

La F. M. G. a chargé M. Eugène Henssler, architecte, membre de la commission depuis sa fondation, de l'exécution des plans et de la construction de cette cabane.

Les travaux ont été adjugés à M. Camille Brantschen, entrepreneur à Sion. La future cabane « Marcel Brunet » est prévue pour 28 couchettes; un gardien y séjournera pendant l'été. Elle est située au Plan des Lyres supérieures, esplanade admirable d'où s'étend une vue remarquable sur le massif du Grand Combin, à proximité du col et du glacier du Crêt.

Dans ses prévisions, M. Eugène Henssler compte achever les travaux à la fin de cet été et le comité central de la F. M. G. prévoit l'inauguration de la cabane « Marcel Brunet » pour septembre prochain.

Chez les sapeurs-pompiers

A l'Association du Centre

La 5^{me} assemblée générale de l'Association des Sapeurs-Pompiers du Valais, central a eu lieu dimanche après-midi à Vex, sous la présidence de M. Emile Brunner, président. Il y avait 45 délégués présents.

On entendit pour commencer une causerie intéressante du major Blanchard, de Morges, président de la Fédération vaudoise des Sapeurs-Pompiers. Il entretint son auditoire des assurances, un sujet tout particulièrement d'actualité en Valais. Chacun fut heureux de l'entendre et de profiter de ses enseignements.

Le rapport présidentiel de M. Brunner a retracé dans ses grandes lignes l'activité du Comité. Sur 42 communes que comprend le Valais central, 22 d'entre elles font maintenant partie de l'Association.

Les comptes ont été adoptés. La cotisation reste la même et s'élève à 5 francs par 500 anses de population.

L'assemblée a rendu hommage à la mémoire d'un de ses membres: M. le capitaine Georges Maye, commandant du feu à Chamossion, décédé prématurément. Le souvenir de ce jeune chef, qui fut actif et dévoué ne s'effacera pas.

Le grand événement de la journée fut le renouvellement du comité.

M. Brunner a donné sa démission de président, bien qu'on ait insisté pour le faire revenir sur sa décision. Il se contentera désormais de la place de membre-adjoint, au grand regret de ses amis. M. Oscar Waser, commandant du feu à Sierre, vice-président de l'Association, abandonne aussi son poste. Il est de même de M. Georges Gessler, pour ses fonctions de secrétaire-caissier qu'il occupa pendant 5 ans.

Le nouveau comité a été composé comme suit:

MM. Pitteloud Alphonse, Vex, président; Zufferey Urbain, Chippis, vice-président; Udrisard François, Vex, secrétaire-caissier; Genoud Louis, Sierre; Berthouzoz Alexandre, Conthey; Praz Louis; Veyssonaz; Brunner Emile, Sion.

MM. Edouard Berclaz, de Sierre et Gabriel Bérard, de Bramois, ont été nommés vérificateurs des comptes.

La station de Montana est reçue en qualité de nouveau membre de l'Association du Centre.

Les prochaines assises sont fixées à Vétroz en 1931.

L'assemblée établit finalement le tableau des journées d'instruction pour les Communes dont les représentants assistaient à la séance. Le voici:

6 avril: Ayent, Miège; 13 avril: Sierre, Ardon, Conthey, Savisère; 27 avril: Vétroz, Granges; 4 mai: Montana-Station; Veyssonaz; 11 mai: Grimisuat, Sion.

La journée s'est agréablement terminée par une gentille réception de la commune de Vex.

A l'Association du Bas-Valais

Le même jour, le groupement du Bas-Valais tenait son assemblée à Martigny sous la présidence de M. Charles Bertrand, de Monthey.

Le programme était sensiblement le même. Les comptes adoptés, l'ancien comité fut réélu.

M. Maurice Voisin, secrétaire-caissier, lut un rapport sur la réunion des membres de la commission du feu à Martigny et M. Bertrand rappela dans leurs détails deux incendies qui éclatèrent en 1903 et en 1928. Les commentaires qui accompagnaient ce rapport furent très écoutez.

Ces journées de sapeurs-pompiers auront certainement des résultats heureux, et la lutte contre l'incendie en Valais n'en sera que plus habilement conduite.

Il est fait un pressant appel aux Corps de Sapeurs-Pompiers non encore affiliés aux Associations pour qu'ils ne restent pas plus longtemps à l'écart du mouvement qui doit les intéresser.

SAVIESE — Kermesse

La kermesse qu'annonçait la Fanfare l'Echo du Prabé de Savièse, pour le jour de la St-Joseph, à la sortie est du village de St-Germain a été renvoyée au dimanche 30 mars.

Nous espérons que le temps boudoir de ce début de printemps se changera en un grand soleil distributeur de saine gaieté.

A Savièse, donc, le 30 mars, on vous invite cordialement.

LE RECONTENTEMENT GRONDE..

Sous la présidence de M. le Conseiller d'Etat Troillet, une grande assemblée d'autorités, entrepreneurs et représentants du cartel socialiste des ouvriers sur bois et de constructions eut lieu samedi matin dans la grande salle de gymnastique de la commune de Sierre. Il s'agissait de trouver un terrain d'entente au sujet des salaires.

Les représentants d'ouvriers ayant fait des propositions inacceptables, aucune décision ne put être prise. On alla jusqu'à menacer des entrepreneurs d'une grève. Une seconde réunion aura lieu d'ici un mois.

SEMENCEUX DE POMMES DE TERRE SÉLECTIONNÉS

Toujours plus nombreux sont les agriculteurs qui n'admettent pour leur plantation que des semenceux sélectionnés. Ceux qui en ont fait une fois l'expérience sont bien vite convaincus que ce procédé leur est profitable. La faible différence de prix est largement compensée par une meilleure récolte.

Pour la première fois ce printemps 1930, l'Association valaisanne des sélectionneurs sera en mesure de livrer une certaine quantité de semenceux de pommes de terre sélectionnées en variétés « Alma, Industrie et Eigenheimer », produites dans le pays et provenant en grande partie de la montagne. Or il est maintenant reconnu que l'altitude est un facteur précieux dans la production de semenceux de qualité.

Il sera intéressant pour les cultivateurs valaisans de tenter un essai de culture avec nos semenceux indigènes. Une bonne réussite — ce dont nous ne saurions douter — indiquera nettement aux agriculteurs des régions de montagne qu'ils doivent orienter leurs efforts vers la production de pommes de terre sélectionnées pour semenceux.

Adresser les commandes incessamment au Gérant de l'Association valaisanne des sélectionneurs à Châteauneuf. (Voir aux Annonces).

L'ETAT DES GLACIERS

D'après les relevés de la commission des glaciers de la Société suisse Helvétique des sciences naturelles et de ses collaborateurs bénévoles, en 1929, le 10% des glaciers suisses (4% de moins qu'en 1928) était en crue; le 11% (6% de plus qu'en 1928), était stationnaire et le 79% (2% de moins qu'en 1928) était en décrue.

LES PLAQUES DE CONTROLE

C'est au canton du Valais qu'échoit pour la Suisse romande la fourniture des plaques de contrôle pour cycles pour la période 1931-32 et 33. Cette fourniture représente environ 145,000 plaques par année.

HAUDERES — † M. Jean Forclaz

Mardi on a conduit à sa dernière demeure M. Jean Forclaz, qui s'est éteint dans sa 75^{me} année. Ce fut un homme de bien à la fois sincère et loyal. Ayant perdu sa femme dans un accident, il éleva seul ses enfants dans des sentiments de travail et, jusqu'à son dernier jour donna le bon exemple.



FOOTBALL

Granges I-Sion II: 2 à 7

De notre correspondant sportif: Cette rencontre, comptant pour le championnat valaisan, série B, eut lieu dimanche sur le terrain du F. C. Granges et se termina par le score imposant de 7-2 en faveur des Sédunois.

Gardons-nous de dire que ce résultat est dû à la chance, il ne correspond cependant pas exactement à l'allure de la partie au cours de laquelle les locaux ne purent marquer que 2 buts se trouvant devant une défense en excellente forme.

La première mi-temps vit une lutte des plus serrées, mais un jeu trop grossier contre lequel l'arbitrage de M. Gutknecht ne put rien. Ce dernier eut grand tort de ne pas sévir avec énergie dès le début.

La deuxième partie fut meilleure, les esprits se calmèrent et l'on commença à pratiquer du joli foot-ball de part et d'autre.

Les locaux, malgré leur bonne défense, ne purent empêcher les nôtres de marquer quatre fois, mais réussirent peu avant la fin à porter à 2 leur nombre de buts.

La 2^{me} de Sion s'est donc bien comportée mais doit encore améliorer son jeu. Le gardien fut, dimanche, dans un excellent jour il sembla cependant trop hésitant.

Les deux arrières sont bons, Leugenberg moins sûr que son partenaire. Les demis firent du joli travail mais ne comprirent pas toujours leur rôle, très difficile d'ailleurs. Leurs passes aux avants ne furent pas toujours heureuses. Les avants se comportèrent brillamment. L'inter-droit fut plus faible que les autres, mais fit de son mieux.

En résumé, jolie partie très disputée. Bon arbitrage de M. Gutknecht, pas assez sévère cependant.



Le développement du téléphone

Mardi soir, M. Biétry avait convié le public séduisois à une causerie au cinéma Lux sur le développement du téléphone. Un film complétait la soirée et chacun y prit grand plaisir.

Tout d'abord, M. Pfenniger donna des détails intéressants sur le téléphone à Sion. Il a bien voulu nous autoriser à les reproduire intégralement.

Dans la capitale, en vingt ans, le nombre des conversations téléphoniques a passé de 87,000 en 1909 à 650,000 en 1929.

En 1912, le nombre de 300 abonnés ayant été atteint l'on put introduire alors le service de jour et de nuit qui permet l'échange des communications avec les villes de même importance, ou plus grandes, sans aucune surtaxe. Il est bon de relever à ce sujet que l'on peut bénéficier d'un tarif réduit de 40% de 7 heures du soir à 8 h. du matin.

Cet avantage est apprécié quand il s'agit de correspondre avec des endroits éloignés. Jusqu'à présent, Sion est la seule localité du Valais qui jouisse d'une telle facilité. Toutefois, il faut espérer que Sierre et Martigny en bénéficieront à leur tour dans un avenir prochain et que leurs abonnés deviendront plus nombreux, condition essentielle à l'amélioration prévue.

La centrale de Sion a été créée en 1896 avec une quarantaine d'abonnés et une ligne interurbaine avec Montreux. Aujourd'hui il y a 460 abonnés dans la capitale avec 60 lignes interurbaines qui se répartissent comme suit: 2 lignes avec Zurich, 3 avec Berne, 2 avec Genève, 3 avec Lausanne, 2 avec Montreux, 2 avec Aigle et 46 avec les différentes localités du Valais.

Ces chiffres sont assez éloquentes par eux-mêmes pour qu'il soit inutile d'y joindre un commentaire.

Après M. Pfenniger, M. Biétry, fonctionnaire du service de propagande, prit la parole, et dans un exposé très clair, releva le développement du téléphone et ses nombreux avantages.

En Suisse, aussi bien qu'à l'étranger l'admirable invention que mit au point Graham Bell a pris une extension soudaine et formidable et qui nécessita de beaux efforts. Il n'en est pas moins vrai cependant qu'en comparaison de certains pays, la Suisse utilise encore trop peu le téléphone et qu'il doit y jouer un plus grand rôle.

Insensiblement, il a pénétré partout: dans endroits les plus reculés des Grisons et jusqu'au pied du Cervin.

Les statistiques de M. Biétry, comme aussi ses arguments feront réfléchir bien des gens et nous ne doutons pas que sa propagande active ait d'heureux résultats. Actuellement, un commerçant ne peut plus se passer du téléphone, il devient également nécessaire aux particuliers pour les sortir de leur isolement.

Nous n'aurons pas la malice en terminant de célébrer le plaisir de rester chez soi sans craindre à chaque instant le coup de téléphone importun, et nous dirons plutôt à tous ceux qui n'ont jamais eu la tentation de perdre à certains moments le contact avec le monde: « Abonnez-vous au téléphone! »

Un film intéressant mettait bien en valeur l'utilité de cet appareil et les travaux d'installations. Devant un pareil labeur on ne peut que ressentir un sentiment d'admiration: notre siècle en vaut bien un autre et l'on aurait tort d'en médire.

M. Biétry ne voit pas seulement le but pratique, il a montré que le téléphone est aussi un instrument de paix qui nous rapprochera les uns des autres.

Qu'il soit attendu des puissants de la terre et que son bel optimisme ait un écho dans les cœurs! Mais hélas! l'homme est ainsi fait que plus il a de moyens d'entrer en communication avec le prochain et plus il est tenté de lui chercher chicane...

N'oublions pas que M. Biétry est un agent de propagande avant tout. S'il a mis quelques fleurs dans son exposé n'y glissons pas des épines et ne relevons avec lui que le bon côté des inventions modernes.

En ce monde, il faut avoir beaucoup d'illusions: on a tant d'occasions d'en perdre.

A. M.

Suggestions et doléances...

Avant une fête

(Corr. part.) Dans quelques semaines nous célébrerons la fête de Pâques. Comme d'habitude, il y aura sur le prélet de Valère des réjouissances pour les petits enfants. Or, depuis bien longtemps cette manifestation qui pourrait être jolie, laisse un peu à désirer. Personne — il faut bien l'avouer — n'a l'air de vouloir s'en occuper sérieusement, et c'est dommage. Aussi, nous priions Mlle Zingg, l'animatrice des manifestations de la jeunesse d'essayer d'organiser la fête en commun accord avec l'Harmonie municipale et la Société de développement. Il serait bon d'établir un programme avec cortège en ville et réunion des enfants sur la Planta. Puis, sur le prélet commencent les rondes et les danses qui seraient bien réglées. Une musique réduite suffirait, car le public n'est pas disposé, dans ces moments, d'entendre un grand concert.

Nous donnons ces suggestions pour ce qu'elles valent. Peut-être acceptera-t-on de les mettre à l'étude.

G.

FETE DE TIR

La Société de tir « Stand de Sion » vient de décider, à l'occasion du jubilé de sa fondation, l'organisation d'une fête de tir pour les 3 et 4 mai prochains à Sion.

Le plan de tir établi est très intéressant et comprend à côté des bonnes cibles habituelles, un concours de groupes qui promet d'être fort disputé.

Que chaque tireur retienne les dates du 3 et 4 mai 1930 et profite de l'excellente occasion qui s'offre ainsi à lui de s'essayer sérieusement avant le prochain concours cantonal de tir.

Le Comité.

MARCHÉS-CONCOURS DE BÉTAIL GRAS DE BOUCHERIE

(Communiqué de la Station cantonale de Zootechnie).

Nous rappelons aux éleveurs que le marché-concours de bétail gras de boucherie aura lieu samedi, le 12 avril 1930, dès 9 h. à Sion. Comme on le sait, ce marché est organisé par le Département de l'Intérieur, d'entente avec l'Office de vente de l'Union suisse des paysans à Brougg.

Il sera à nouveau alloué des primes d'encouragement pour les animaux répondant aux exigences des acheteurs en ce qui concerne l'état général et les soins donnés.

Les inscriptions pour ce marché-concours sont reçues jusqu'au 8 avril 1930, par la Station cantonale de Zootechnie à Châteauneuf. Pour des raisons d'épizootie, le bétail de la commune de Nendaz n'est pas admis à ce concours.

Marché-concours intercantonal de Lausanne

Ce marché-concours annuel se tiendra lundi, le 14 avril, dans les écuries du Comptoir suisse à Lausanne, ce dont les intéressés voudront bien prendre note.

Pour tout renseignement concernant ces marchés, prière de s'adresser à la Station cantonale de Zootechnie, à Châteauneuf.

SOCIÉTÉ CANTONALE D'HORTICULTURE

(Comm.) Les membres de la Société cantonale d'horticulture sont convoqués en assemblée générale le dimanche 30 mars, à 14 heures, à l'Hôtel de la Paix, à Sion, avec l'ordre du jour que voici:

- Protocole;
 - Rapport présidentiel;
 - Comptes 1929;
 - Nominations statutaires;
 - Programme d'activité pour 1930;
 - Distribution des diplômes de membres honoraires aux sociétaires ayant 20 ans d'activité;
 - Rapport sur le concours de fenêtres et balcons en 1929 et distribution des récompenses;
 - Rapports sur les visites de cultures en 1929. — Apports sur le bureau. — Divers.
 - Nous comptons, comme de coutume, sur la fidélité et le dévouement de nos chers sociétaires pour la réussite de cette assemblée.
- Le Président: Dr H. Wuilloud. Le Secrétaire: A. Veuthey.

CONFÉRENCE DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ENFANCE VALAISANNE

Nous rappelons la conférence que donnera, ce soir mercredi, à 20 h. 15, au Cinéma Lux, M. J. H. Graz, du Secrétariat Vaudois de l'Enfance. Il commentera un film intitulé « La future maman ». Il y aura ensuite la projection des clichés du Carnaval séduisant et un petit film joué par un enfant.

EXAMENS POUR LES APPRENTIS DE COMMERCE

Il est rappelé aux intéressés que les examens de fin d'apprentissage sont obligatoires et que les inscriptions doivent être adressées pour le 1er avril à l'Office cantonal des apprentissages à Sion. (Comm.)

FOIRE DE SION

La foire de Sion du 29 mars est renvoyée, par contre, le marché au petit bétail du samedi est rétabli.

CONFÉRENCE DE REYNOLD

(Comm.) Vendredi prochain, 28 mars, sous les auspices de la Société des Amis de l'Art, M. Gonzague de Reynold, professeur à l'Université de Berne, donnera une conférence dans la grande salle de l'Hôtel de la Paix, à Sion.

« Ou va l'Europe? », tel est le sujet dont nous entretiendra l'éminent conférencier. Littérateur et historien de marque, M. Gonzague de Reynold est, depuis plusieurs années déjà, membre du Comité international de Coopération intellectuelle. Partant, il est on ne peut mieux placé pour nous parler de l'Europe d'après guerre dans ses tendances intellectuelles et politiques.

Grand ami du Valais, dont il aime les sites et l'histoire mouvementée, Monsieur de Reynold peut être assuré de l'intérêt et de la sympathie d'un auditoire choisi.

LE THÉÂTRE BEL-AIR DE LAUSANNE A SION

Dimanche 30 mars, en matinée à 2 h. 30 et en soirée à 8 h. 30, il y aura au Cinéma Capitoile, deux représentations de gala avec le concours de l'exquise divette Mary Petitdemange et les premiers emplois du Théâtre Bel-Air de Lausanne. On jouera « Passionnément », ou « La légende des Marguerites ». Musique avec l'orchestre de A. Messager.

Ce spectacle des plus amusants est également des plus sains et peut être vu par tout le monde. Se hâter de louer ses places à l'avance, sans augmentation, au Grand-Bazar ou à l'entrée de la salle.

Nécrologie

† M. Albert Zingg

On nous écrit:

Hier, mardi, est mort, près de St-Gall, à l'âge de 70 ans, M. Albert Zingg, père de Mlle Marie-Rose Zingg, la distinguée dactylographe de la Chambre valaisanne de Commerce.

M. Zingg avait fait sa carrière dans l'hôtellerie; il fut successivement directeur des hôtels de Loèche-les-Bains, du Casino de Montreux, du kursal d'Interlaken et d'autres grands hôtels de la Riviera et de la Côte d'Azur.

C'était un homme intelligent et fort entendu, non seulement dans le domaine de l'hôtellerie, mais dans le monde du commerce et des affaires.

L'âge et les infirmités qui l'accompagnaient presque toujours, contraignirent M. Zingg à se retirer de la vie active et d'aller se reposer dans une maison de santé du canton de Thurgovie, où il vint de succomber à une apoplexie foudroyante.

A sa fille éplorée, dont le public séduisant connaît la bonté de cœur, la grandeur d'âme et le dévouement, nous présentons nos plus vifs sentiments de condoléances et de sympathie. A.

TOUCHE-A-TOUT

Les noms des rues

Un de nos correspondants nous adresse un long article au sujet de la désignation des rues. La place étant limitée, il nous excusera de ne retenir que ses suggestions essentielles.

« Beaucoup de rues, écrit-il, que chacun connaît de vieille date sous certaine appellation, ne portent plus à l'heure actuelle aucune indication. Ou bien, il n'y a pas de plaque ou leur état de malpropreté ne permet plus de les déchiffrer ».

Cette remarque est malheureusement justifiée et l'anonymat règne en ville autant que dans certains journaux.

Quand on envoie une bonne en commission, c'est tout un embêtement de lui désigner la rue où elle devra se rendre et c'est en vain qu'elle cherchera des yeux un écriteau pour la renseigner sur place. Obligée alors de demander des éclaircissements au garçon boulanger, le patron ne verra venir ni son pain, ni sa bonne et finira par se mettre en chemin lui-même!

En ôtant son béret basque et en les demandant très humblement aux autorités, ne pourrait-on pas obtenir des améliorations? Tout d'abord ne conviendrait-il point de baptiser les artères nouvelles? Ensuite — excusez-nous d'insister sur ce point — ne serait-il pas opportun de repeindre ou de rafraîchir les anciennes plaques?

Sans doute, il ne faudrait pas se montrer trop exigeant à présent que l'on va construire une usine à gaz et de nouveaux abattoirs, mais en apposant une plaque par année aux murs des différents chemins et deux les années d'élections, le travail ne serait pas trop pénible et s'acheverait doucement.

Il y a longtemps que le public a réclamé cette réforme. Espérons qu'il ne sera pas déçu dans son attente.

Notre correspondant émet plusieurs désirs dont voici les principaux: l'avenue du Nord devrait s'appeler définitivement « Avenue Raphaël-Ritz », l'artère à l'ouest de la Plan-ta: « Rue Président-Ribordy », en souvenir de celui auquel les Séduois doivent les eaux et l'électricité, le quartier du Midi devrait avoir une désignation spéciale, il y aurait lieu de changer « Rue du Château » en « Rue des Châteaux », et l'ancienne ruelle du Midi en « Rue du Midi ».

Quant à nous, il nous paraît que la Municipalité pourrait prendre à Lausanne une excellente idée: on ne s'est pas contenté là-bas, de changer toutes les plaques, mais sur chacune d'elles le nom de la rue est brièvement commenté. Si, par exemple, il s'agit d'un nom de politicien, on ajoutera la date de sa naissance et celle de sa mort comme aussi les travaux qui l'ont rendu célèbre.

Ainsi le peuple oublieux et les étrangers de passage ont immédiatement l'explication de bien des noms qui leur paraissent sans cela obscurs ou ridicules.

Si l'on donne à un chemin le nom d'un grand citoyen, c'est pour mieux garder sa mémoire. Au bout de dix ans il sera peut-être oublié: Pourquoi ne pas ajouter à ce nom deux ou trois mots qui rappelleront mieux son souvenir et que les passants liront avec intérêt?

Les Lausannois l'ont fait, et cela nous a semblé si logique et si délicat que nous aimerions voir se répandre un tel usage. Il n'y a pas de mal à imiter les voisins quand ils sont dans le vrai. Ml.

DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Banc au midi du clocher de la cathédrale. — Au vu de la réponse négative du Chapitre de la Cathédrale, concernant la pose d'un banc au midi du clocher de la Cathédrale le Conseil décide, par 11 voix et sans opposition, de prier le Chapitre de revenir sur sa décision.

Egout des nouveaux abattoirs et usine à gaz. — Il est décidé de faire entrer la dépense concernant la création de ce nouveau collecteur à raison de 1/3 dans le compte de construction des abattoirs et à raison de 2/3 dans celui de l'usine à gaz.

Pose d'une citerne à benzine. — Sur la proposition de la commission du feu et étant donné que la mise à l'enquête publique n'a provoqué aucun recours, le Conseil décide de préavis favorablement à l'Etat pour l'aménagement d'un réservoir à benzine de 20,000 litres par M. Frédéric Luginbuhl, au midi de sa construction à la route de l'Hôpital.

Usine à gaz et abattoirs. — M. le Président communique que l'entreprise de la Dixence se joindra à la commune pour l'établissement des voies de recordement à la ligne des C. F. F. qui doivent être exécutées pour la nouvelle usine à gaz et les abattoirs. Ces travaux commenceront incessamment.

Renforcement de la digue du Rhône. — Il est donné connaissance d'une lettre du Département des Travaux publics informant la commune que la réfection de la digue du Rhône dont le projet a été discuté dans la dernière séance, peut être entreprise tout de suite et sans préjudice pour l'obtention des subsides fédéraux.

Stationnement unilatéral de la route de Lausanne. — Il est mis à la disposition du bureau de police un crédit de frs. 346. — pour l'achat des signaux nécessaires à l'organisation du stationnement unilatéral à la route de Lausanne à l'entrée en ville.

Cave coopérative de Sion. — Le bureau des travaux de la Ville est chargé d'entamer des pourparlers avec les propriétaires intéressés aux fins d'obtenir l'autorisation d'utiliser leur terrain pour le service de la cave coopérative projetée à l'Avenue de la gare.

DANS LES SOCIÉTÉS

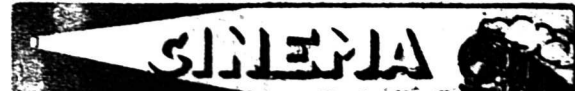
C. A. S. — Course en skis au Mont-Noble Départ en camion dimanche matin, le 30 et S'inscrire en versant fr. 3 chez Fernand Gaillard, horlogerie, jusqu'au vendredi 28 ou au stamm jeudi soir.

Classe 1906. — L'assemblée générale de la classe aura lieu ce soir, mercredi, le 26 mars à 20 h., au Café Stutz. Tous les contemporains qui ne font pas partie de la société sont invités à venir passer une agréable soirée. Présence indispensable pour les membres. Le Comité.

Classe 1892. — Les contemporains de la classe 1892 sont convoqués vendredi 28 mars au Café des Alpes, à 20 h. 30. — Le Comité.

CHANGES A VUE

	26 mars 1930	0/100
Paris	20,10	20,30
Berlin	123.—	123,40
Milan	26,95	27,15
Londres	25,10	25,20
New-York	5,15	5,18
Vienne	72,60	73.—
Bruxelles	71,80	72,20



Au Cinéma Lux

A partir de jeudi soir la direction du Cinéma Lux présentera le plus récent et le plus grandiose des films d'Emile Jannings: «Le Patriote», merveilleuse réalisation d'Ernst Lubitsch.

Dès le début de l'action, le spectateur est plongé dans une atmosphère étonnante.

Jannings, dans le rôle de Paul Ier a su typer son rôle de demi-fou avec un pathétique étonnant, digne de tous les éloges. Léwis Stone dans le rôle de Pahlen s'est révéilé un acteur de première classe.

Florence Vidor est la délicieuse maîtresse de Pahlen; elle tient son rôle avec le maximum de grâce et de sensibilité.

Au Capitole

« Evangéline », interprété par Dolorès del Rio. La Direction a consenti un gros sacrifice pour assurer à ses habitués, la vision de ce film dont les succès ne se comptent plus.

Tiré du poème historique de Longfellow, ce film nous fera assister à la reconstitution de l'épisode tragique qui a marqué la cession de l'Acadie aux Anglais. La mise en scène très soignée renferme des tableaux d'une exceptionnelle beauté.

L'orchestre, dont la réputation n'est plus à faire, a préparé un accompagnement soigneusement approprié.

La première n'aura lieu que vendredi, car la troupe Petitemange a retenu pour jeudi soir la salle si confortable du cinéma Capitoile.



UNE RELIGIEUSE EGORGÉE PAR UN DÉTENU

En traitement à l'hôpital de Limoges, un nommé Georges Verger, 24 ans, qui, après avoir été opéré de l'appendicite, avait contracté une broncho-pneumonie, a frappé d'un coup de rasoir la sœur Saint-Etienne au moment où elle lui prodiguait ses soins. L'artère carotide tranchée, la religieuse est dans un état très grave.

Verger semble avoir agi dans un moment de folie. Il avait dissimulé son rasoir sous son traversin.

Mme HANAU JEUNE

L'état de santé de Mme Hanau était mardi soir stationnaire. Toutefois, ses bras ont dû être entourés de bandages, les érosions ou contusions menaçant, en raison de la dénutrition, de provoquer de la lymphangite. Mme Hanau a absorbé en tout deux verres d'eau dans la journée.



Mademoiselle Marie-Rose ZINGG a la douleur de faire part de la mort de son cher père

Monsieur Albert ZINGG

décédé subitement à l'âge de 70 ans. L'ensevelissement aura lieu jeudi à Littlenheid.

R. I. P.

Cinéma CAPITOLE - Sion

Dimanche 30 Mars, Matinée à 2 h. 30, Soirée à 8 h. 30 DEUX REPRÉSENTATIONS DE GALA

Passionnément

ou la

LEGENDE DES MARGUERITES

avec le concours de l'exquise divette

MARY PETITDEMANGE

et les premiers emplois du Théâtre Bel-Air, de Lausanne Location à l'avance au Grand-Bazar et à l'entrée de la salle. Premières: 3 fr. 50; secondes: 2,50; 3me: 2.—

Personne

de toute confiance, sachant faire un bon ordinaire et les travaux du ménage. Adresser offre à Case postale 2223, Sion.

On demande

jeune fille, forte, propre et active comme fille de cuisine. Bon gage. S'adresser à l'Hôtel du Soleil, Sion.

Poisson frais Cabillaud le kg. 1,90

Oeufs du pays Bel Paese extra gras

Vacherin Mont d'Or Miel du pays le kg.: 4 frs. 50

de Sépibus Frères

Téléphone 272 SION

Grande Boucherie Roup

36 bis, Rue de Carouge GENEVE

Expédie: Rôti bœuf, depuis, le k. f. 2,30

Bouilli, depuis » 1,80

Graisse de rognon » 1,50

— Téléphone 42,059 —

A vendre en ville de Sion un

Appartement

de 3 chambre, cuisine et cave; eau, gaz, électricité, grandes places et dépendances. Facilité de faire un petit jardin.

Adresser offres par écrit sous chiffres 8231 Si. aux Annonces-Suisse S. A., Sion.

HERNIE Bandages depuis Fr. 18

Maintenant on vous aidera sûrement

Garantie! même dans les cas difficiles et anciens, par la nouvelle invention Ginder, Bala. (Steinenvorstadt 14) sans ressort, même sans sous-cuisses et sans bâton de fer dur portable nuit et jour sans gêne. Reçoit aussi femmes et enfants gratuitement à

Martigny: samedi 29 mars, de 9h-11 h. 15, Hôtel Terminus; Sion: samedi 29 mars, de 14-16 h., Hôtel Soleil, 1er.

Fromages à bon marché

Fromage 1/4 gras bon mûr, 5 kg. 1,80; 10 kg. 1,70; 15 kg. 1,60 par kg.

Fromage 1/4 gras bon salé 5 kg. 1,50; 10 kg., 1,40; 15 kg. 1,30 par kg.

Fromage maigre bon mûr, 5 kg. 1,10; 10 kg. 1.—; 15 kg. —.90 par kg.

Envoi prompt et soigné contre port et rembourse.

HANS BACHMANN

Fromages en gros LUCERNE X

Pommes de terre sélectionnées pour semenceaux

Variétés: ALMA, INDUSTRIE, EIGENHEIMER

S'adresser au Gérant de cultures-visitées, production du pays, provenant l'Association Valaisanne des Sélectionneurs, à Châteauneuf.

VENDREDI 28 MARS 1930, A 20 HEURES 45 PRECISES

GRANDE SALLE DE L'HOTEL DE LA PAIX

Sous les auspices de la Société des Amis de l'Art

Conférence

donnée par Monsieur Gonzague de Reynold, professeur

Sujet:

Où va l'Europe ?

Prix des places: 1 fr. 50; Etudiants: 0 fr. 80.

JOIGNEZ L'UTILE A L'AGREABLE !

en vous rappelant que l'achat d'une Lampe éclairage Philips vous permettra de prendre part au Grand Concours

organisé par

R. NICOLAS

ELECTRICITÉ RUE DU MIDI

... SION ...

DU 15 AU 31 MARS

Une seule question à résoudre !!!

...Deviner le nombre de lampes d'éclairage versées dans ma vitrine

PREMIER PRIX

Un poste Recepteur Philips complet (Valeur 490 francs)

Et 9 autres prix de valeur (Tous exposés en vitrine)

VACHER ou VACHÈRE

aimant le bétail, demandé chez A. Duc, vétérinaire, Sion.

SANG PUR Bonne santé

La circulation du sang a un double objet: d'abord apporter aux tissus l'oxygène absorbé par les poumons, d'autre part, emporter les déchets de la nutrition et les évacuer dans les urines. L'organisme n'est donc en bon état que lorsque cette circulation est parfaitement assurée, et elle ne peut l'être que si le sang est exempt de toute impureté.

Aussi, lorsque vous ressentez une douleur, un malaise, c'est que votre sang a besoin d'être lavé. N'hésitez pas alors à faire une cure de la célèbre TISANE DES CHARTREUX DE DURBON composée de plantes spécialement choisies cueillies sur les plateaux des Alpes et dont les vertus sont depuis longtemps, connues et appréciées de tous. Vous éviterez ainsi toutes les misères provenant de l'impureté du sang: digestions pénibles, constipation, névralgies, affections des reins et de la vessie, maux de tête, vertiges, etc... et vous vous maintiendrez dans cet heureux équilibre des fonctions vitales qu'on appelle la santé.

La Tisane des Chartreux de Durbon ne se vend qu'en flacon au prix de 4,50 dans les Pharmacies. Les Laboratoires J. BERTHIER à GRENOBLE envoient brochure et attestations. Dépositaire exclusif pour la Suisse: UNION ROMANDE & AMANN S. A., Avenue du Tribunal Fédéral, à LAUSANNE.



NOS ANCÊTRES DÉJÀ UTILISAIENT LE MIEL

comme préservatif contre nombre de maladies. Puissant fortifiant, il purifie le sang, facilite la digestion et augmente notre élasticité; il est contenu en abondance dans ce mélange d'excellent chocolat au lait, de miel suisse le plus fin et d'amandes les meilleures, le délicieux



Essai d'histoire de Conthey

(Suite)

CHAPITRE V.

Le régime féodal dans la châtellenie savoyarde de Conthey

Après bien des désordres, des luttes et des bouleversements, à la suite des invasions barbares; la société du moyen âge, dans la vallée du Rhône, alors partie intégrante de l'empire d'Allemagne, présentait à peu près l'ordre suivant: l'empereur occupait le sommet de l'échelle sociale. Au-dessous, se trouvaient deux grands vassaux: le prince-évêque de Sion, dans le comté du Valais, par la donation de Rodolphe III de Bourgogne, en 999, de la Furka à Martigny; et le comte de Savoie dans le Vieux Chablais, de Martigny au lac. Dépendaient aussi de l'empire les comtes de Granges, les sires de la Tour-Châtillon, de Rarogne, d'Ayent et, dit-on, de Saxon, qui redevinrent de simples barons de l'évêché et de la Savoie, après cession de leurs alleux à l'une de ces puissances, pour les reprendre ensuite en fief d'elles.

Plus bas, dans la hiérarchie féodale, venaient d'autres nobles féodaux du comte ou de l'évêque, même des deux à la fois, ainsi, les de Conthey. Ils devaient leur noblesse à un fief ou à un emploi: le vidomnat, la majorie, la salterie ou métralie. Ils portaient le titre de douzel ou de chevalier.

Enfin, au fond de l'échelle sociale figuraient les hommes libres et les serfs attachés à la glèbe, les taillables tout court, les taillables à miséricorde, c'est-à-dire à la merci du maître; les mains-mortables, qui ne pouvaient tester. Ils ressortissaient tous à la justice de l'endroit et devaient la chevauée ou le service militaire.

L'étude des chartes médiévales nous permet de constater plus ou moins dans notre châtellenie les représentants de toutes les classes de la société féodale, depuis le comte souverain, les nobles de Conthey, de la Tour-Châtillon, de Collombey, de Monthey, d'Erdes, de Cervent, de Cavelli, etc., jus-

qu'aux hommes libres et à l'élément servile qui, outre l'hommage-lige ou serment de fidélité promettaient au seigneur dont ils relevaient, un cens, une dime, des plaits et, parfois, un secours spécial dans les cas de pressants besoins. Ainsi les comptes de Turin relatent de nombreux secours de la châtellenie au prince savoyard.

Déjà nous avons entretenu le lecteur des de Conthey, de la Tour-Châtillon, à propos du vidomnat; des Daillon, dans la majorie de ce nom. Nous parlerons des nobles de Vétroz dans le chapitre sur cette localité. Pour ne pas rester trop incomplet, il convient d'ajouter un mot des nobles d'Erdes, de Cervent et Cavelli.

Voici la qualification de quelques termes moyenâgeux. L'on devenait noble ou seigneur par l'acquisition d'un fief. Quand l'on achetait une terre, l'on payait une finance d'entrée en possession; c'était notre droit de mutation actuel. Qui recevait une propriété en fief devait au seigneur, outre le serment de fidélité, un plait, un ceus, ce qui répondait aujourd'hui au prix de location. Enfin, le serf ne pouvait vendre ou échanger la terre inféodée, sans payer le droit au souverain.

La cession d'un fief ou d'un bien se faisait par un acte notarié en due forme avec témoins et cautions, acte appelé « albergement » et le serment solennel de fidélité appelé « inféodation ».

La dime consistait dans le prélèvement par le seigneur de la dixième partie et des animaux naissants. Se nommait « clame » une action ou une plainte judiciaire contre quelqu'un. Qui manquait à un devoir ou violait un droit encourrait un ban ou amende. Pourtant, le mot « ban » désignait aussi le droit du souverain de vendre le vin pendant un mois ou de tenir le battoir, le moulin et le four banaux, où tous devaient battre leur blé, mouler leur grain et cuire leur pain. Par l'échute, les bêtes et les objets égarés ainsi que les biens des décédés sans héritiers allaient au prince, comme aujourd'hui au gouvernement.

Les nobles d'Erdes

Le village d'Erdes donna son nom à une famille anoblie et connue au XIIIe siècle,

depuis Ponce et son fils Gérold, chevalier. En 1207 figurent Pierre, chanoine de Sion, puis Aymon, vers 1240. Plus tard, en 1278, un autre Pierre d'Erdes, chanoine de Sion, curé de Conthey, fonda un autel dans l'église de ce lieu; un autre, (le premier), en l'honneur de Ste-Catherine à Valère. Il laissa 30 livres mauricoises pour son père et lui, à l'effet d'envoyer trois soldats en Palestine. Il fit ses héritiers ses frères ultérieurs Robert, léguant à ses frères d'un autre lit, François, curé de Nendaz et chanoine de Sion et Aymon, les biens achetés de leur mère Emma.

En 1302, paraissent dans l'arrangement avec Savièse, Pierre, puis Aymon d'Erdes, avec son neveu Aymonet, ensuite Aymon et son fils Aymonet vers 1329. Allié à Alexie de Gresier, sœur de Bertholet, major de Sion, co-seigneur de Bex et d'Ebal, sacristain du Chapitre, Aymon posséda vers 1340 une maison à Conthey et reçoit pour la dot de sa femme des biens à Ayent, à Sierre, à Châtillon (Niedergestein), au-dessus de la Lonza. Le premier de sa race, il porta le titre de donzel. De cette union naquirent noble Ebal d'Erdes et Catherine, mariée à Aymon de Pressy, dont la fille Péronnette épousa Jean de Cervent.

La Savoie, au décès du donzel Aymon d'Erdes, en 1375, garda, selon les comptes de châtellenie à Turin, à la suite d'un arrangement, une partie des biens du défunt, administrée désormais par le châtelain de Conthey; l'autre resta à ses enfants Ebal et Catherine.

Ebal d'Erdes figure encore dans une quittance au chapitre de Sion, à côté de son oncle l'ex-major de Sion, Bertholet de Gresier, en 1378 et comme témoin de celui-ci à Bex, en 1379, où il paie en 1382 sa part de redevance à l'abbaye de St-Maurice.

Depuis, Jean de Cervent époux de sa nièce, paraît disposer des biens de la famille d'Erdes non seulement dans la châtellenie de Conthey, occupant la maison forte dans le bourg, mais encore des droits de feu Aymon d'Erdes à Sierre, Châtillon et dans la vallée supérieure du Rhône, bien que les de Cervent vendront successivement à noble Pierre de Rarogne.

Les nobles de Cervent

Le chanoine de Rivaz fait venir cette famille des Etats de Savoie. Faut-il placer ses premiers représentants à Saillon, en 1203 à Riddes en 1316, avec d'Angreville? Point de trace, cependant, dans les actes. Quoi qu'il en soit, les chartes ne mentionnent Jean Ruff de Cervent, donzel, qui, en 1876, à Ayent, où, du chef de sa dame Péronnette de Plessy, fille d'Aymon, il revendique des biens provenant par héritage d'Aymon d'Erdes, époux d'Alexie de Gresier, sœur de Bertholet, major de Sion, dame qui obtint des droits à Conthey, Châtillon, dans le Haut-Valais et à Bex.

Après 1400, apparaissent ses fils: Jean II et Simon de Cervent donzels. Ce dernier, qui remit à Pierre de Rarogne des droits à Sierre, ne semble pas laisser de postérité. Quant à Jean II, il habitait, à cette date, Conthey, attiré par l'héritage de noble Aymon d'Erdes. En 1407, il vendit à Pierre da Rarogne, seigneur d'Anniviers, tout ce qu'il tenait de ses parents à Ayent. Déjà il avait cédé une vigne à Sion, provenant de feu Aymon d'Erdes, Amédée de Challant, bailli du Chablais l'établit son lieutenant en 1416. Décédé avant 1425, Jean eut de Marguerite de Rovérea, François de Cervent, allié à Agnès de Rarogne, fille de Guichard. Propriétaire à Conthey, sinon déjà son père, d'une tour de famille, provenant, sans doute, d'Aymon d'Erdes, il mourut vers 1448. Lui succéda son fils Jean III, qui apparaît dans les démêlés avec Savièse à propos des alpages. Il perdit la vie dans une de ces rixes. Ses fils Pierre et Jean IV, capitaine de la bannière de l'endroit, vendent un pré à Conthey en 1497. En 1503, l'aîné se reconnaît homme-lige des sept dixains du Valais et revêt les charges de banneret (1515) et de châtelain de Conthey (1519 et 22). Il laissa Hildebrand, notaire, qui figure dans les reconnaissances de 1549 avec les qualités de châtelains et de capitaine de Conthey. Aymon de Cervent, sa fille épousa Jean de Montheolo, vidomme de Leytron. Pierre de Cervent, probablement son fils, apparaît comme le bourgeois de Conthey et le dernier de sa race. En 1585, Jean de Montheolo, son neveu, lui servait de tuteur.

Ainsi s'éteignit, dans le cours de XVIIIe siècle, cette famille de Cervent, alliée aux de Collombey, aux de Rarogne, aux de Monthey. Elle occupait dans notre bourg une tour carrée près de la porte du petit lac, qui desservait le château des de la Tour. Leurs possessions allèrent à l'Etat et à la ville de Sion.

Les de Cavelli

Cette famille, originaire d'Aigle-Ollon, s'établit, vers 1300 à St-Maurice, dont elle acquit la bourgeoisie. Pierre Cavelli, syndic de cette ville en 1335-37, mourut de la peste en 1349. Son fils Maurice laissa Perrod, notaire. A ce dernier, Marguerite du Chastelet de Monthey, donna Jean, retourné à Ollon; Maurice II (Murisod), qui continua la famille à St-Maurice; Perrod II, qui fut la souche de la branche de Conthey, Nicolas Ulrich, de celle de Martigny-Orsières.

Epoux de Nicolette, fille d'Hugonet de Meyrens, descendant lui-même d'un Rodolphe de Merin, notaire de Bagnes, en 1349, Perronet Cavelli, fils de Perrod II, syndic à St-Maurice, en 1412, se fixa à Conthey, dont il devint vice-châtelain. Par sa dame, il obtint les majories de Brignon, Clèbes et Heis, et des droits féodaux, à Bagnes. Désormais établi, dans notre bourg, il joua un rôle dans la châtellenie, témoin dans les démêlés avec Savièse en 1418, major d'Héremence en 1438, commissaire du duc de Savoie. Il eut Jean Cavelli, décédé avant 1492, dont les trois fils Aymon et Christophe, cités à cette date, lors de la reconnaissance de leurs fiefs à Bagnes, ainsi que leur frère Antoine Cavelli, leur héritier. Celui-ci vendit ces biens et eut le suivant.

Noble Nicolet Cavelli s'allia à noble de Bertherinis de Conthey. Leur fils Séverin, hérita des majories de Brignon-Clèbe et de la métralie de Nendaz. Le 1er février 1525, il en fit l'aveu aux sept dixains du Valais.

Avec lui finit à Conthey cette famille qui y possédait une tour voisine de celle de Jean d'Arbignon, près du Château-Vieux. Ses membres se disaient d'Aigle, où l'un d'eux fonda la chapelle de St-Michel. Pourtant, la branche de St-Maurice avait son caveau au cloître abbatial, caveau passé aux Quartéry, leurs héritiers.

Feuilleton du Journal et Feuille d'avis du Valais No 19

Honneur d'Artiste

par

OCTAVE FEUILLET

— C'était, disait le beau-frère de Fabrice, avec sa faconde trop souvent mouillée d'alcool, c'était à cette source fraîche et pure qu'il fallait retremper l'art épuisé du XIXe siècle... Il se ferait lui-même personnellement l'apôtre et le précurseur d'une nouvelle renaissance... L'inspiration, le procédé de ces admirables primitifs, il s'en était profondément pénétré... Et quel était ce procédé? La sincérité, la naïveté, la foi!... L'artiste devait commencer par passer hardiment l'éponge sur l'histoire du monde depuis l'an 1400... oublier carrément qu'il y a eu Luther, qu'il y a eu Voltaire, la prise de la Bastille, les principes de 89, et cœtera, et cœtera... fermer les yeux, se recueillir, s'agenouiller en esprit au milieu d'un chapitre de vieux moines du XIVe siècle... puis rouvrir les yeux... et regarder en haut, simplement, humblement... comme un petit enfant qui fait sa prière... Et alors... alors saisir sa palette et peindre! — Sur quoi, il traçait dans l'air, de quelques coups de pouce énergiques, les lignes maîtresses d'un chef-d'œuvre imaginaire.

Il était curieux de voir Gustave Calvat mimer, suivant sa coutume, cette puissante théorie, en donnant par moments à son visage de bohémien des airs et des mouvements d'yeux préraphaéliques.

Après avoir peint une « Annonciation » sur fond d'or, et une « Sainte Famille » à longues mains sur un bleu sans nuages, il prit les primitifs en dégoût — (il y avait de quoi!) — et passa à l'imitation des Vénitiens, puis à l'école flamande et hollandaise, qui se rapprochait davantage de la nature, et enfin à la nature elle-même, ce fut son dernier avatar. Il tenait enfin la vérité. Il se mit donc à copier la nature, toujours avec la simplicité d'un petit enfant, et dès ce moment ses œuvres, qui avaient successivement ressemblé à celles de tout le monde, ne ressemblèrent plus à rien.

Fabrice essayait en vain de lui suggérer que l'art ne consiste nullement à copier la nature, laquelle est par elle-même inerte et stupide, mais à refléter sur elle l'idée qu'elle dégage dans notre intelligence, et à lui prêter un peu de l'âme que nous avons et qu'elle n'a pas. Calvat le traitait de paysagiste en chambre, de peintre de salon, et l'envoyait finalement à la fosse commune de l'immonde idéalisme, c'est-à-dire à l'Institut.

Jacques, qui était sans rancune, riait volontiers des bavardages de son beau-frère et de sa peinture par gestes. Mais ce qu'il lui pardonnait moins aisément, c'était le désordre de sa vie qui s'écoulait à peu près tout entière dans les cafés et les brasseries. Il lui pardonnait plus difficilement encore le méchant esprit d'envie, et le dénigrement haineux dont il poursuivait tout ce qui avait

plus de talent que lui. Malgré tout, Fabrice continuait d'accueillir amicalement ce triste parent, et même de répondre aux fréquents appels qu'il faisait à sa bourse. C'était d'abord par une pitié d'honnête homme envers la mémoire de cette première femme qui avait été sans doute une assez fâcheuse créature, mais qui était maintenant une pauvre morte couchée dans sa froide tombe; c'était aussi parce que ce drôle de Calvat avait au moins une vertu, celle d'aimer sa nièce, la petite Marcelle, — et un mérite, celui de plaire à l'enfant, ou plutôt de l'amuser. Avec son goût et ses dons pour la mimique, il lui jouait des scènes de Guignol: il savait figurer avec ses mains des ombres d'animaux sur les mursailles, il imitait leurs cris, il imitait aussi divers instruments; il faisait enfin mille tours et grimaces qui arrachaient à Marcelle des éclats de joie très doux à l'oreille de son père.

A la première vue et on peut dire au premier flair, ce grand vieil garçon, dégingandé, et gesticulant, — avec son nez en bec d'oiseau de proie, sa moustache gluante, ses ongles douteux, et sa forte odeur invétérée de tabac et de bière — avait été pour Béatrice un objet souverainement déplaisant. Elle avait été touchée des raisons de cœur par lesquelles Fabrice crut devoir lui expliquer ses ménagements envers son beau-frère: mais ce n'en était pas moins pour elle une tristesse et une confusion de subir l'intimité familière de ce personnage.

Calvat, de son côté, avait vu d'un très mauvais œil le mariage de Fabrice avec cette grande dame, dont il pressentait justement les dédains, et qui ne pouvait manquer de le gêner dans ses habitudes. D'abord, il se plai-

gnait d'être forcé maintenant, toutes les fois qu'il allait chez son beau-frère, de se mettre sur son trente-six, — ce qui voulait dire, probablement, de se laver les mains. A part ce grief considérable, il éprouvait pour Béatrice l'espèce d'aversion que lui inspirait toute supériorité physique, intellectuelle ou morale. Enfin, elle l'inquiétait dans le seul sentiment honnête qui lui restât: il craignait qu'elle ne lui enlevât une part de l'affection de Marcelle, et qu'elle ne voulût l'éloigner plus ou moins de l'enfant.

Pour toutes ces raisons, Gustave Calvat haïssait Béatrice autant qu'elle le méprisait, et l'antipathie mutuelle de ces deux êtres rapprochés par le hasard, et si différents par les instincts et l'éducation, ne pouvait que croître et s'envenimer avec le temps.

X

NOUVELLE DE LA BARONNE

Ce doit être un fait scientifique, — peut être un fait de suggestion, — que la prédilection si constante et si remarquable des maris pour l'homme qui est aimé de leur femme. Le pauvre Fabrice ne devait pas échapper à cette fatalité; depuis le retour de Pierrepont, il montrait pour lui un redoublement d'amitié, qui s'expliquait peut-être d'ailleurs par le désir d'assurer à sa femme la compagnie d'un homme de son monde. Pierrepont ayant mis une réserve naturelle à renouveler souvent ses visites au jeune ménage, le peintre lui en fit des reproches et le pressa à ce sujet au point de l'embarrasser. De toutes les gaucheries involontaires dont Fabrice pouvait être coupable envers sa jeune fem-

me, ce ne fut pas celle dont elle fut le moins choquée. Oubliant trop que Fabrice ignorait absolument son secret et celui de Pierrepont, elle vit dans son insistance à attirer le marquis chez elle un manque de tact, une maladresse agaçante, et de plus une véritable cruauté envers elle. — Comment! quand elle s'épuisait en efforts de volonté et de courage pour chasser de sa pensée celui qu'elle avait tant aimé, c'était son mari qui le lui ramenait par la main et qui lui imposait sa présence troublante!

Ce fut un nouveau grief qui vint se joindre à tous ceux qu'elle nourrissait déjà contre lui et qui n'avaient guère au fond plus de justice. Mais quand une femme a le malheur de ne pas aimer son mari, elle trouve toujours des raisons pour pallier à ses propres yeux un tort que sa conscience reproche et elle est presque de bonne foi: car pour son esprit aigri tout est froissement, pour son cœur malade tout est blessure.

Béatrice avait toutefois l'âme trop haute pour céder à la tentation vulgaire d'abuser de l'aveuglement de son mari. Elle persista donc dans la conduite qu'elle s'était tracée d'avance en prévision du retour de Pierrepont, et il lui fut d'autant plus facile de le tenir à distance, qu'il paraissait l'éviter lui-même avec autant de soin et de hauteur, préférant encourir les reproches du mari que les mépris de la femme.

Fabrice cependant, tout en sentant avec amertume la froideur triste dont Béatrice ne se départait jamais avec lui, ne désespérait pas de la vaincre à la longue, à force d'attentions généreuses et délicates.

(à suivre)